

# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 Février 2020 (Article L.2121-25 du C.G.C.T.)

**L'an deux mille vingt, le 11 Février** à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 4 Février, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Le Maire

Présents :

M. LAVILLE - Mme MANDON - Mme BALICHARD - M. FAGONT - M. FLOQUET - M. MARTINEZ - Mme SIMEON - Mme PIRONIN - Mme CHETTOUH – Mme COUTANSON - Mme MATHEY (arrivée à 20h20) - M. PRADIER - M. ESPINASSE (arrivée à 20h20) - Mme BEURIOT

Excusés ayant donné procuration :

Mme SOARES	à	Mme BEURIOT
Mme ALAPETITE	à	Mem COUTANSON
M. THABEAU	à	M. MARTINEZ
Mme MAHAUT	à	M. FAGONT

Excusé : M. BERNARD

Absente : Mme CHASSAGNOL

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON

La convocation de la présente séance a été :

Envoyée aux élus le :	4 Février 2020
Affichée en Mairie le :	4 Février 2020
Envoyée à la Presse le :	4 Février 2020

Ouverture de la séance : 20h15

M. Le Maire présente les Compte-rendus des Conseils municipaux des 12 Décembre 2019 et 15 Janvier 2020, qui sont approuvés sans modification

## ADMINISTRATION GENERALE

### • Autorisation signature protocole d'engagements renforcés et réciproques

Mme Mandon rappelle que le Contrat de ville 2015/ 2019 est terminé. Il va être prorogé sur la période 2019/ 2022 sous la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR).

C'est ce protocole, piloté par la Métropole, qui est maintenant soumis à la signature des partenaires, dont les communes, y compris celles, comme Aulnat, au titre des Quartiers de veille.

Mme Mandon fait un retour de la réunion du 11/02/2020 avec les agents de la Direction « Politique de la ville » de la Métropole. Pour faciliter le suivi de ce dossier, il faudrait un Elu

Pour sa part, Le Maire souligne que le soutien financier vient de la Métropole, et déplore le désengagement de l'État pour les quartiers de veille

Vote : Unanimité

### Adhésion à la mission facultative d'aide à l'archivage (service mutualisé du CdG) – Ch M.

Mme Mandon poursuit en indiquant qu'afin de continuer à bénéficier des services de l'archiviste du Centre de Gestion il est nécessaire de renouveler la convention d'adhésion au service mutualisé du CdG.

C'est pourquoi il est proposé que le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention d'adhésion.

Vote : Unanimité

## **FINANCES – BUDGET PRINCIPAL (Marianne)**

### **Choix du niveau de vote**

Mme Siméon expose que Le vote des crédits du budget communal principal 2020 **au niveau du chapitre** permet une certaine souplesse dans l'exécution budgétaire. L'opération « Pôle Enfance » est identifiée en propre dans le budget.

Il est donc proposé de voter les crédits du budget communal principal pour 2020, aux chapitres, avec l'identification en propre de l'Opération « Pôle Enfance »

Vote : Unanimité

### **Vote des Taux 2020**

Mme Siméon explique que Le Conseil Municipal était appelé à voter chaque année les taux des taxes d'habitation, sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti.

La réforme de la fiscalité locale pour 2020 bloque le taux à sa valeur 2019.

Au vu des orientations budgétaires 2020 et de l'investissement souhaité, la Municipalité avait d'ores et déjà décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Il est donc proposé les taux suivants pour 2020 :

- taxe habitation : 15.31% (taux gelé par l'État pour 2020)
- taxe sur le foncier bâti : 16.66%
- taxe sur le foncier non bâti : 96.86%

Mme Siméon donne des précisions sur l'impact de la réforme de la TH pour 2020, et le travail à prévoir pour suivre l'application du prochain volet de la réforme en 2021.

Vote : Unanimité

### **Vote du Budget Principal 2020**

Mme Siméon explique que le budget prévisionnel 2020 a été élaboré en application des orientations du Rapport d'Orientation Budgétaire voté le 15 Janvier 2020, et redonne les éléments essentiels.

La préparation du BP 2020 ayant donné lieu à un travail approfondi en Commissions des finances et en Bureaux Municipaux, les Conseillers n'ont pas de demandes d'informations supplémentaires.

Vote : Unanimité

### **Subventions aux associations**

M. Fagont présente la fiche d'attribution des subventions projetée à l'écran, et rappelle la méthode des critères prise en compte pour leur calcul.

M. Le Maire souligne le niveau du soutien financier de la municipalité à la Vie associative, et rappelle que viennent s'y rajouter toutes les aides indirectes (prise en charge des locaux, soutien logistique etc.)

Vote : Unanimité

### **Actualisation des tarifs des jardins communaux**

M. Pradier explique qu'il est proposé d'actualiser les tarifs de location des jardins de 2 % et d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1 février 2020

Vote : Unanimité

### **Rectification d'un tarif de l'école de musique**

Mme Siméon expose qu'il y a eu une erreur de frappe dans la délibération des tarifs de l'EMM (inversion de lignes)

Il est proposé de corriger l'erreur, le reste de la grille tarifaire pour les activités de l'EMM restant inchangé

Vote : Unanimité

## **TRAVAUX**

### **Convention d'autorisation de travaux sur le Domaine Privé Communal : bassins de stockage des eaux sur le Domaine Privé Communal**

Mme Mandon rappelle que le Bureau Municipal du 12 décembre 2019 a validé le Projet d'aménagement d'une emprise d'expansion de crue en compensation du lotissement le Clos des Ronzières sur « le parcours santé ».

Il est nécessaire de signer une convention, préparée par les services municipaux et validée par l'aménageur, entre celui-ci et la commune.

Vote : Unanimité

## **POLE ENFANCE**

### **Avenant n° 5 au Lot n° 1 Terrassement Voirie Réseaux Divers**

Mme Mandon explique que dans le cadre des travaux d'aménagement du Pôle Enfance des travaux supplémentaires sont nécessaires pour le lot Terrassement et VRD.

Le montant de l'avenant n° 5 s'élèvera à 3 659,64 € TTC soit une plus-value égale à 0,79 % par rapport au montant initial du lot n° 01.

Vote : Unanimité

### **Avenant n° 2 au Lot n° 14 Électricité**

Mme Mandon continue en indiquant que des travaux supplémentaires sont également nécessaires pour le Lot N° 14 Electricité (courants faibles et courants forts) pour un montant de travaux représentant une plus-value de +0,23 % par rapport au montant initial du lot n° 14.

Vote : Unanimité

## **QUESTION DIVERSE**

### **Avenant n°2 au lot n°4 Ossature Charpente Bois-Fermetures industrielles--Bardage**

Mme Mandon indique que les services ont finalisé un avenant pour le Lot N°4, et propose donc de le soumettre au Conseil afin de ne pas créer de délai.

Il s'agit de Travaux de fourniture et pose de bardage pour un montant de 847,20 € TTC, soit une plus-value égale à +0,18 % par rapport au montant initial avec prise en compte de l'avenant n° 1 du lot n° 4.

Vote : Unanimité

L'Ordre du Jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 21h25

*Compte-rendu d'affichage – Conseil Municipal du 11 Février 2020*